



**MÉTROPOLE**  
**EUROPÉENNE DE LILLE**

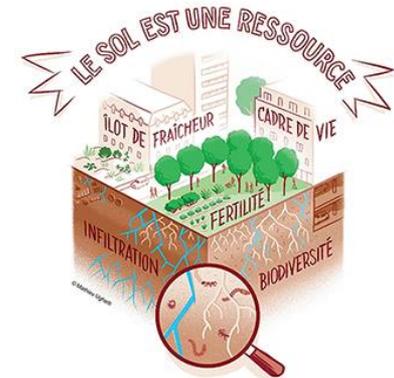
# Les Quartiers Fertiles de la Métropole Européenne de Lille : Ou comment reconstituer un stock de sols sains et fertiles à l'échelle d'une métropole ?

## SOMMAIRE

- I. ETAT DES LIEUX (CONTEXTE ET ENJEUX)
- II. OPPORTUNITES
- III. PROPOSITIONS
- IV. PERSPECTIVES ET VISION

## I. ETAT DES LIEUX (CONTEXTE ET ENJEUX) – 1/2

- Depuis janvier 2022 : accompagnement des 4 Lauréats de l'AMI MEL Fertile visant un développement de l'agriculture urbaine en quartiers prioritaires (Growsters et la Cuisine de Jeannette à Lille, La Fabrique de l'Emploi à Loos et les Tinctoriales à Mons en Baroeul).
- Différentes activités projetées : maraîchage, pépinière, teinture végétale, conserverie mais aussi compostage, végétalisation de plantes mellifères, etc...
- Ambition de retrouver du lien social dans les quartiers prioritaires, de créer de nouveaux emplois par l'insertion autour de l'agriculture urbaine, d'offrir de nouveaux services aux habitants (animations, ateliers, évènements festifs autour de l'agriculture urbaine et de l'alimentation), d'accompagner les habitants vers un changement des comportements alimentaires plus sains et accessibles aux populations en difficulté sociale.
- **Une mise en œuvre qui met en lumière des difficultés accrues à s'approvisionner en terres saines et fertiles.**
- **L'enjeu : transformer une contrainte en opportunité en faisant des quartiers Fertiles un outil de démonstration d'une gestion intelligente et circulaire de la ressource « sols ».**



## I. ETAT DES LIEUX (CONTEXTE ET ENJEUX) - 2/2

- La vie sur Terre dépend de sols sains. Ils rendent de nombreux services dits « écosystémiques »
- Les sols constituent le socle de nos systèmes alimentaires et écologiques : Fourniture de matières premières / Régulation du climat grâce à la séquestration du carbone (**les sols sont le plus grand réservoir terrestre de carbone**) / Participation à l'épuration de l'eau / Stockage de l'eau et limitation des risques d'inondation et de sécheresses...
- Ils servent également de support aux activités humaines, une fonction qui entre trop souvent en compétition avec d'autres fonctions économiques et sociales (étalement urbain, artificialisation...).
- Et pourtant, d'après la Commission Européenne, **70% des sols européens sont dégradés du fait de leur surexploitation et d'une absence de préservation**. L'impact financier est estimé à 50 Milliards d'€/an.
- Un enjeu de préservation et de valorisation de la ressource « sols » partagé au niveau local (**PCAET**, PAT, ...), national (Zéro Artificialisation Nette (ZAN) : objectif visant la réduction drastique du rythme de consommation des espaces naturels et agricole), et européen via le Green Deal et notamment la **mission Soil Deal**.



## II. DE NOMBREUSES OPPORTUNITES POUR LA MEL

L'objectif principal de la mission "A Soil Deal for Europe" est d'établir 100 laboratoires vivants pour mener la **transition vers des sols sains d'ici 2030**. Cela se traduit par

- Le financement d'un programme ambitieux de recherche et d'innovation
  - La mise en place d'un réseau efficace de 100 living labs pour co-créeer des connaissances, tester des solutions et démontrer leur valeur en conditions réelles
  - développer un cadre harmonisé pour la surveillance des sols en Europe
  - sensibiliser la population à l'importance vitale des sols
- 
- L'opportunité de **positionner la MEL en tant que living lab européen** dans le cadre de la mission Soil Deal
  - L'opportunité pour la MEL d'**anticiper la réglementation en cours**. La Commission européenne prévoit l'adoption d'une directive-cadre sur les sols en 2023. Objectif ? Que les sols européens soient restaurés, résilients et protégés d'ici à 2050
  - L'opportunité de **capitaliser sur le retour d'expérience local** (Ferme urbaine du Trichon à Roubaix) et national (Projet SITERRE 1 et 2) et autres en fonction de l'état de l'art en cours
  - Mais aussi et surtout, l'opportunité pour la MEL de se positionner en tant que leader visant à **challenger un cadre réglementaire source d'externalités négatives\* (suite présentation)**



### III. PROPOSITIONS POUR LES QUARTIERS FERTILES DE LA MEL

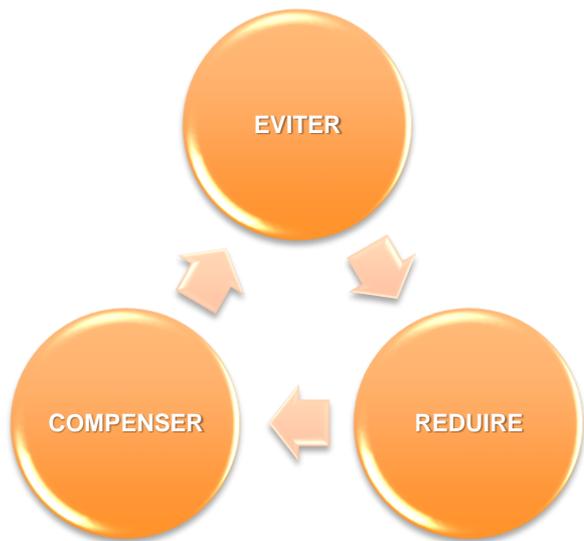
PENUERIE DE LA RESSOURCE « TERRE  
SAINE ET FERTILE »



- La solution Technosols « opérationnelle » pour d'abord **répondre au besoin sur le court terme** : réalisation en 2023
- Proposition de construire, en parallèle, un protocole scientifique dans le cadre d'un marché de Recherche et Développement (L. 2512-5-2 du code de la commande publique) visant à :
  - Définir les fonctions et services d'un sol sain et fertile à l'échelle de la MEL en lien avec les partenaires européens (living lab) en vue de l'harmonisation de la réglementation attendue par la Commission
  - Définir les indicateurs visant à évaluer la reconstitution des fonctions et services des technosols dans une optique d'amélioration continue (recherche d'externalités positives)
  - Proposer une méthodologie visant à définir les amendements (source locale) et autres interventions humaines au regard des objectifs de reconstitution de sols sains et fertiles prédéfinis (fonctions et services). **La méthodologie devra proposer des indicateurs dans le cadre du PCAET.**
  - Monitorer l'évolution de la transformation des sols
  - Anticiper le suivi sur d'autres sites (projets transitoires et **enjeu de réutiliser le stock de sols reconstitués sur le territoire**)

#### IV. PERSPECTIVES ET VISION

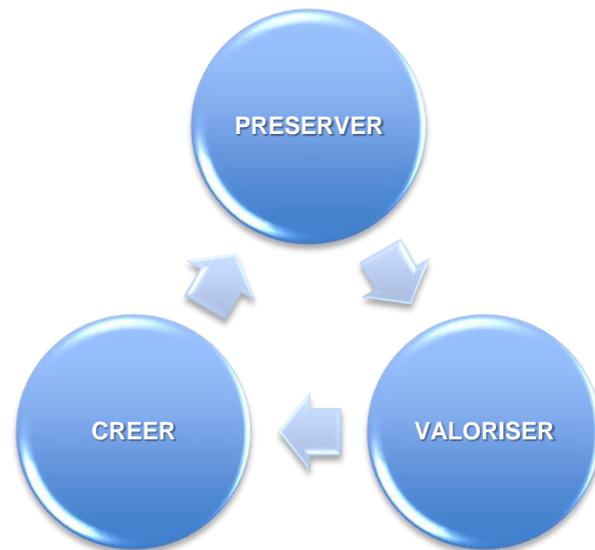
### LE PROGRAMME DE RECHERCHE POUR CHANGER DE PARADIGME : DEUX SCENARIOS POSSIBLE DU FUTUR



Changement de paradigme



D'un cercle vicieux vers un cercle vertueux



D'un management des impacts source d'externalités

NEGATIVES



*Ici, on exploite les ressources et on fabrique la PENURIE*

à un management des ressources sources d'externalités

POSITIVES



*Ici, on crée de la ressource et on fabrique l'ABONDANCE*

## **ANTICIPER L'ORGANISATION DES FLUX PAR LA STRUCTURATION D'UNE FILIERE D'ABORD AU SEIN DE L'INSTITUTION**

**Enjeu de mettre œuvre un contrat interne à la MEL entre la Direction des déchets ménagers et la Direction Agriculture et Environnement :**

- Pour orienter la collecte de la matière organique vers les fermes urbaines (les besoins en volume sont exprimés annuellement pour anticiper la logistique)
- Pour installer des composteurs collectifs dans les secteurs accueillant un projet de ferme urbaine
- Pour installer des COCOTARIUMS
- Pour réorganiser les usages de la ville autour de la reconstitution des sols

**Mise en œuvre de contrat interne à la MEL entre la Direction « Assistance à maîtrise d'Ouvrage » et la Direction Agriculture et Environnement :**

- Pour orienter les flux de matières issues de travaux publics (remblais de terrassement, etc.) en vue d'une valorisation en Technosols (les besoins en volume sont exprimés annuellement pour anticiper la logistique)

**Mise en œuvre de contrat interne à la MEL entre la Direction « Assainissement » et la Direction Agriculture et Environnement :**

- Pour orienter la collecte de matériaux issus de l'entretien des fossés en vue d'une valorisation en Technosols



**MÉTROPOLE**  
**EUROPÉENNE DE LILLE**

**Merci de votre attention !**